

République-Unie de Tanzanie

La Tanzanie, en forme longue la république-unie de Tanzanie, est un État souverain de l'Afrique orientale situé dans la région des Grands Lacs africains. Elle est entourée par le Kenya et l'Ouganda au nord, le Rwanda, le Burundi et la république démocratique du Congo à l'ouest, la Zambie, le Malawi et le Mozambique au sud et l'océan Indien à l'est. Le mont Kilimandjaro, la plus haute montagne d'Afrique, se trouve au nord-est de la Tanzanie.*

La Tanzanie continentale est divisée en vingt-six régions (*Mikoa* en swahili). Chaque région est subdivisée en districts (*Wilaya*) et en autorités gouvernementales locales (également appelées Conseils). Les districts et les Conseils sont subdivisés en divisions (*Tarafa*) puis en quartiers locaux (*Kata*). Les quartiers sont également subdivisés à des fins de gestion : pour les quartiers urbains en « rues » (*Mitaa*) et pour les quartiers ruraux en villages (*Kijiji*). Les villages sont ensuite subdivisés en hameaux (*Vitongoji*).

La gestion des déchets municipaux en Tanzanie continentale est sous la supervision du Bureau du Président - Administration régionale et Gouvernement local. Apparemment, le déversement des ordures au bord des routes et dans les égouts est largement sous contrôle. Suite à un certain nombre d'initiatives prises par le gouvernement, en particulier les autorités gouvernementales locales, en matière de propreté de l'environnement, d'investissements massifs dans les services d'infrastructures urbaines à l'échelle nationale, de sensibilisation et d'inclusion intenses du public, l'environnement sanitaire s'est amélioré dans la plupart des zones urbaines.

Source : * Wikipédia, Tanzanie, consulté le 15 mars 2019, <<https://en.wikipedia.org/wiki/Tanzania>>

Informations de base

Population	54 199 163 (Bureau national des statistiques (NBS), 2018)
Croissance de la population (% annuel)	3,1 (NBS, 2018)
Superficie (kilomètres carrés)	947 303
Climat	Climat tropical mais divisé en quatre zones climatiques principales : la plaine côtière chaude et humide, la zone semi-aride du plateau central, les régions lacustres très humides et les régions montagneuses tempérées.
PIB (\$ US courants)	56,66 milliards (Banque de Tanzanie (BoT), 2018)
Croissance du PIB (% annuel)	7,1 (NBS, 2017)
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	910 (2017)
Principales industries	Transformation agricole, exploitation minière
Monnaie**	1 USD = 2 330 TZS (Shilling tanzanien) (février 2019)

Sources : * Banque mondiale, Tanzanie, consulté le 15 mars 2019, <<https://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=TZA>>

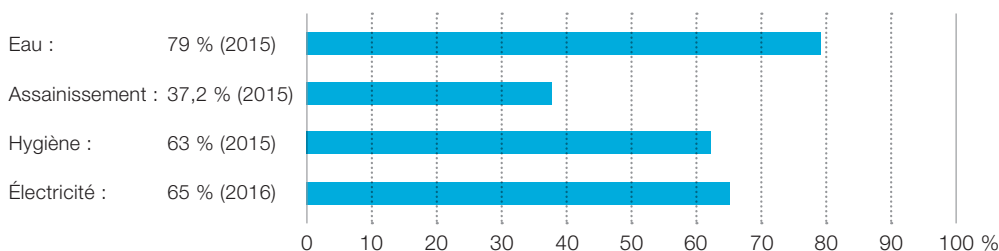
** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de loi fondamentale nationale sur la gestion des déchets solides municipaux. Les lois et règlements connexes sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> » Loi de 2004 sur la gestion de l'environnement (EMA) : les études d'impact environnemental et social (EIES) sont stipulées dans la EMA ; » Loi de 1982 (révisée en 2002) sur les gouvernements locaux (Autorités urbaines) ; » Loi de 2007 sur la santé publique et les égouts : couvre les questions d'assainissement. ● Il existe des lois et des programmes pour soutenir le secteur informel comme suit : <ul style="list-style-type: none"> » Loi de 2007 sur l'enregistrement des activités commerciales: la GDS fait partie de cette loi ; » Programme de formalisation des biens et des entreprises, de 2004 à ce jour : traite de l'inclusion sociale des secteurs informels ; » Règlement n° 242 de 2008 sur le contrôle du développement des gouvernements locaux (Autorités urbaines).
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● Il existe une volonté politique forte, en provenance directe des plus hauts niveaux du gouvernement, que chaque Tanzanien adhère aux bases de l'assainissement environnemental. ● Les politiques connexes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> » Politique nationale de gestion de l'environnement, 1997 ; » Plan d'action national de GDS, 2010.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Bureau du Président - Administration régionale et Gouvernement local : <ul style="list-style-type: none"> » Promeut les liens ruraux et urbains et assure l'équité et l'égalité dans la production et la consommation des ressources disponibles localement et dans l'accès aux services sociaux et économiques pour une croissance équilibrée ; » Coordonne, conseille, surveille et évalue la mise en œuvre axée sur les résultats des politiques et législations de développement sectoriel dans les zones urbaines et rurales ; » Renforce les capacités des secrétariats régionaux et des autorités gouvernementales locales en matière d'opérationnalisation des initiatives de développement urbain et rural ; » Supervise et assiste les secrétariats régionaux et les autorités gouvernementales locales dans la préparation et la gestion de projets et programmes de développement urbain et rural, et promeut également les opportunités d'investissement au niveau local ; » Coordonne, surveille et favorise la croissance des petites villes émergentes, de village à zone urbaine, dans le processus d'urbanisation. ● Bureau du Vice-Président (VPO) - Union et Environnement : <ul style="list-style-type: none"> » Supervise la gestion de l'environnement, notamment la GDS nationale et le plan d'action ; » Approuve l'évaluation environnementale stratégique et l'EIES. ● VPO - Conseil national de gestion de l'environnement : effectue les EIES dans lesquelles sont traitées des questions relatives aux déchets solides. ● Le ministère de la Santé, du Développement communautaire, du Genre, des Aînés et des Enfants : supervise l'assainissement environnemental dont font partie les déchets municipaux et médicaux.

Rubrique	Présentation générale
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Ratio du budget alloué à la GDS au sein du budget national : moins de 5 % (budget récurrent). ● Taxe sur l'élimination des déchets : les autorités gouvernementales locales facturent des frais de déversement pour chaque camion entrant. ● Les autorités gouvernementales locales appliquent un taux fixe pour les déchets des zones à faible revenu, et un taux plus élevé pour les zones à plus hauts revenus. ● Des subventions du gouvernement central aux gouvernements locaux sont allouées pour l'exploitation des services de gestion des déchets et l'achat de véhicules de collecte, et la TVA est exonérée pour toute la GDS. ● Le gouvernement encourage les diverses parties prenantes à exploiter le potentiel de décomposition des déchets solides pour atténuer les effets du changement climatique par le biais du brûlage du biogaz et de la production d'électricité.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Banque mondiale : <ul style="list-style-type: none"> » Projet de réhabilitation du secteur urbain dans les années 1990 : en plus des infrastructures urbaines, ce projet visait également indirectement à améliorer le drainage urbain et l'accessibilité afin de faciliter le transfert des déchets. » Projet d'appui aux gouvernements locaux au début des années 2000 qui a littéralement ouvert des zones d'habitation, facilitant la gestion des déchets urbains. » Projet des villes stratégiques de Tanzanie (TSCP), 2010-2020 : comprend la construction de sept nouvelles décharges et l'achat de machines lourdes pour ces sites. » Programme de renforcement des gouvernements locaux urbains (JLGSP), 2013-2019 : approche par programme axé sur les résultats (PforR) pour le financement de l'amélioration des décharges à ciel ouvert vers des décharges contrôlées (18 autorités urbaines). Des camions à benne basculante et d'autres équipements ont été achetés. » Projet de développement métropolitain de Dar-es-Salaam (DMDP), 2013-2020 : proposition de construction d'un nouveau site d'enfouissement et d'achat d'équipement. ● Agence danoise pour le développement international (Danida) : renforcement des capacités pour la GDS. Mise en place institutionnelle à la fois dans les administrations nationales, régionales et locales, 2010-2016. ● JICA : a mené des études intensives sur la GDS urbaine. ● ONU-Habitat : a mené plusieurs études participatives sur la GDS dans les années 1990 et au début des années 2000.
Améliorations nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Questions sociales : la communauté a besoin d'être sensibilisée à l'importance d'une gestion durable des déchets solides. ● Questions politiques : donner la priorité à la GDS au niveau politique. ● Questions institutionnelles : élaborer une loi fondamentale sur la GDS afin de définir plus clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes dans la GDS. ● Questions techniques : fournir des compétences et des connaissances sur la GDS au niveau local.

Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)*



* La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

Quantité de déchets estimée

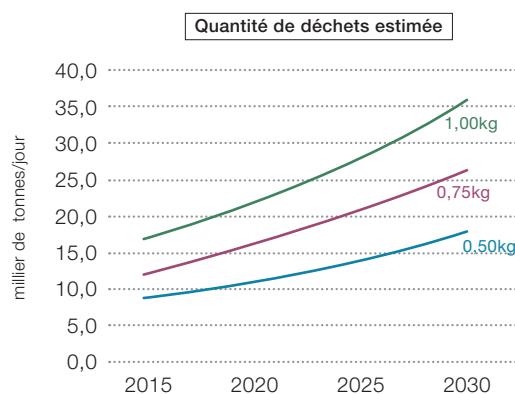
La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour.

		unité : millier de personnes			
Population	Année	2015	2020	2025	2030
	Totale	53 880	62 775	72 681	83 702
	Urbaine	17 035	22 113	28 245	35 529

		unité : millier de tonnes/jour			
Quantité de déchets	Taux de production	2015	2020	2025	2030
	0,50 kg/pers./jour	8,5	11,1	14,1	17,8
	0,75 kg/pers./jour	12,8	16,6	21,2	26,6
	1,00 kg/pers./jour	17,0	22,1	28,2	35,5

Quantité de déchets = (Taux de production) x (Population urbaine)

Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)



Photos

Une des décharges du pays